

le Caneton

bulletin d'information municipale, complément du « Canard du Gravezon »



SPECIAL CADRE DE VIE

Zéro pesticide

Les pesticides, visant à protéger les plantes des parasites dans les domaines agricoles et horticoles, ainsi qu'à limiter la prolifération des herbes indésirables, sont appelés produits phytosanitaires. L'utilisation de ces produits présente des risques pour la santé humaine et pour l'environnement (pollution des eaux, ...). Le législateur, par amendement de la loi dite « Labbé » du 26 juin 2014, en a banni l'utilisation pour les collectivités publiques pour l'entretien des espaces verts, forêts et promenades ouverts au public à compter du 1er mai 2016. Cette interdiction ne s'applique pas aux produits de biocontrôle, produits AB et produits à faibles risques.

La commune de Lunas, consciente de cette contrainte et y souscrivant par conviction, avait dès 2015 décidé de stopper progressivement l'usage du désherbant jusqu'à épuisement des stocks qui ne seraient pas renouvelés. Des solutions alternatives au désherbage chimique sont appliquées: le paillage en écorces ou bois raméal fragmenté (BRF), le désherbage manuel, la fauche, ... Mais c'est aussi un nouveau regard sur la végétation spontanée qu'il convient d'avoir : les « mauvaises herbes » sont la manifestation de la nature en milieu urbain...et elles ne « tuent » personne. Corollairement, une meilleure appréhension et traitement minéral des espaces résiduels s'imposent.

La qualité du cadre de vie de notre commune passe aussi par de nouvelles considérations de nature écologique qui agissent sur la santé de nos concitoyens, préservent la ressource en eau et les milieux source de vie.

Fleurissement

Fin avril, les parterres, jardinières et auges de la commune ont été embellis avec de nouvelles plantes. Nous avons surtout opté pour des vivaces

fleuries méditerranéennes, les mieux adaptées au lieu (ombre, mi- ombre, soleil) et au contenant. La plupart des plantes mises en place l'année dernière ont survécu. Quelques remplacements ou compléments ont été apportés ici et là, entraînant aussi des transplantations pour optimiser la gestion.

Cette année, les suspensions accrochées aux lampadaires ont été supprimées pour le plus grand bien des mâts en fonte qui pâtissaient de cette surcharge et des arrosages accélérant leur détérioration. Ont également été déplacés les bacs situés sur la margelle du pont Ciffre, hors échelle, restituant au pont sa sobriété harmonieuse.

En 2015, la dépense « fleurissement » fut de 2400.00 €, contre 1500.00 € cette année. Cette dépense inclut aussi les « annuelles », plantes de saison à renouveler chaque année, comme les pensées en début d'hiver par exemple.

Noubliez pas : Vous pouvez contribuer à embellir le village en fleurissant vos balcons, terrasses et devants de porte. Quant aux plantes mortes, merci de les enlever.

Arrosage

Les agents municipaux arrosent au plus deux fois par semaine, ce qui théoriquement en période estivale devrait suffire. Néanmoins si ponctuellement vous constatez une insuffisance, n'hésitez pas à « mettre la main à l'arrosoir » et à apporter un complément d'eau. Vous en serez récompensés par une floraison plus abondante et des plantes plus fournies. Votre contribution sera appréciée par tous, résidents, visiteurs et les personnes en charge du fleurissement et de son entretien.

Si vous avez des suggestions pour embellir le village – des essences à préconiser, des parterres à créer – l'équipe des conseillers en charge de cette tâche est à votre écoute !



« Plus belle ma commune »

Lunas participe depuis de nombreuses années au programme départemental des « Villes et Villages fleuris 'Plus belle ma commune' ». En 2014 le jury a attribué à Lunas le prix de *dynamique citoyenne* pour le quartier du chemin St Georges. En 2015 la commune a reçu le *prix d'encouragement* pour ses efforts en matière de restructuration du fleurissement, prix renouvelé en 2016, accompagné d'un bon d'achat en pépinière de 300.00 €. Participer au concours apporte les conseils du comité du concours, précieux par son « regard extérieur ».

Colorons le pays

Lunas s'est engagé dans l'opération « Colorons le pays » portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Cette opération a pour but de valoriser les centres des villages du territoire en incitant par des aides les propriétaires à ravalement leurs façades. Le ravalement de façade, ainsi que les travaux annexes, sont subventionnables sous conditions. Ces subventions peuvent le cas échéant être cumulées avec celles des aides de la Fondation du Patrimoine.

Conditions d'attribution des aides : les façades doivent être comprises dans le périmètre déterminé par chaque commune, visibles depuis l'espace public et la globalité de la façade doit être traitée.

Pour tout renseignement vous pouvez-vous adresser à la Mairie ou directement à Anne Galibert, responsable de cette opération, au Pays Haut Languedoc et Vignobles (04 67 97 38 60).

Si les façades sont un élément important de la qualité esthétique du village, les murs de clôture en « parpaings » sont aussi à considérer avec attention : ne négligez pas leur aspect, pensez à les crépir ! (NB : c'est une des dispositions du PLU, applicable à tout un chacun).

Clôtures, portes, fenêtres

Vous avez un projet de clôtures, envisagez de restaurer volets et huisseries ou toutes autres améliorations de votre habitation : n'oubliez pas de consulter le PLU et ses dispositions contractuelles. Il est disponible en ligne sur le site de la Mairie (<http://www.mairie-lunas.fr/spip.php?rubrique45>). L'article Ua11 (pages 16 et 17) liste les règles à respecter par rapport à l'aspect extérieur des constructions. L'architecte du CAUE peut aussi vous apporter gracieusement ses conseils : pour un RDV, voir avec le secrétariat de la mairie.

Travaux Grand 'rue

Les travaux entrepris dans la Grand 'rue se poursuivent. La phase « réseaux humides et fourreaux » doit se terminer d'ici fin juin. Les circulations seront alors rétablies sur un revêtement provisoire.

Une visite du chantier est organisée le Samedi 04 juin à 11h00.

Rendez-vous sur site, face à l'Escareiras partie haute (vers le WC public).

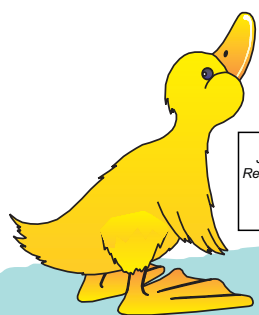
Visite reportée en cas de pluie.

Simulation d'alerte de rupture du barrage des Monts d'Orb

Un test du plan particulier d'intervention pour rupture du barrage des Monts d'Orb fera l'objet le 07 juin prochain d'un exercice visant à éprouver la pertinence du dispositif de secours, ceci sous le commandement de la préfecture de l'Hérault. La commune de Lunas ne sera concerné, lors de cet exercice, que pour le hameau de Sérieys. Il sera mis en état d'alerte progressive jusqu'à l'évacuation des habitants (celles et ceux qui se prêteront à l'exercice!) du hameau et leur accueil au village. Les sirènes retentiront pour de vrai ... mais pas de panique, il s'agira d'une simulation devant permettre d'évaluer le dispositif de secours et le cas échéant de détecter les dysfonctionnements afin d'y remédier. Merci de vous prêter avec bonne grâce et sourires à cet exercice si votre participation est sollicitée.

Travaux « de mise en accessibilité PMR » de la mairie

Le nouvel accueil est en place et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite assurée conformément à la loi. Le solde des travaux de réorganisation sera achevé courant juin.



« Le Caneton »
Journal d'information municipale de la mairie de Lunas
Responsable de la publication: commission communication
Mairie, place Mathieu Ciffre, 34650 Lunas
Date d'édition du n° 7: 22 mai 2016
Tous droits réservés ; imprimé en mairie